



# Procès-verbal du Conseil Municipal du 05/03/2026

## **Membres présents :**

Christophe GAVAZZI, Adeline DUC, David CHEVALLOT-BEROUX, Annie MONTILLOT, Jean RAMON, Gladys DE SMIDT, Félix BACZKIEWICZ, Jean-Claude PAYTA, Véronique PLACET

**Membres excusés et représentés par pouvoir :** néant

**Membres Absents :** Charlène LAMOTTE

## **Ordre du jour de la séance :**

<b>Ordre</b>	<b>Texte ordre du jour</b>	
1	Désignation du secrétaire de séance	
2	Clôture du procès-verbal du 05 Février 2026,	
3	Aménagement de la place du Lavoir - lancement de la consultation des entreprises,	
4	Travaux sur les bâtiments communaux - devis,	
5	informations et questions diverses.	

## **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme Véronique PLACET est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

## **Adoption du procès-verbal du 05 Février 2026 :**

Suite à l'envoi par courriel du procès-verbal de la précédente séance du 05 Février 2026, aucune observation n'est formulée. Adopté à l'unanimité.

## **Délibération n° 2026/06 - Aménagement de la place du Lavoir - lancement de la consultation des entreprises**

M. le Maire présente à l'assemblée, la dernière étude pour l'aménagement de la place du Lavoir établi par le géomètre en décembre dernier sur une estimation de travaux de 123.110,00 € HT.

Il propose de lancer la consultation des entreprises et de définir les conditions d'analyse des offres.

Il précise que ce projet se divise en deux lots :

- lot 1 - voirie, réseaux divers, espaces verts
- lot 2 - maçonnerie.

Par ailleurs, il donne connaissance des devis reçus pour la mission de coordination SPS :

- Dekra = 1.220 € HT
- JM Coordination = 960 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** M. le Maire à lancer la consultation des entreprises en procédure adaptée, sur la plateforme Xmarchés, en deux lots : lot 1 - voirie, réseaux divers, espaces verts et lot 2 - maçonnerie, avec variantes acceptées, sur une durée de 4 semaines,
- **DEFINIT** les critères d'analyses des offres comme suit :
  - prix = 40 %
  - valeur technique = 30 %
  - délai d'intervention et durée des travaux = 30 %
- **RETIENT** la proposition de JM Coordination d'un montant de 960 € HT, pour assurer la mission de coordination SPS,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Décision certifiée exécutoire Reçue par le représentant de l'Etat le 10.03.2026 Publiée ou notifiée le 10.03.2026
---

## Travaux sur les bâtiments communaux - devis

M. le Maire présente des devis pour la remise en état de zingueries sur le bâtiment de la Mairie, la maison louée à Mme Dufour et la maison située au 4-6 rue du Pont, pour un montant total de 4534.07 € TTC. ACCORD du Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*

*Pour la dernière réunion de l'équipe municipale en place, M. le Maire a remercié ses collègues pour ces 6 années passées en cohésion et en bonne communication. Chaque projet a pu être étudié en harmonie et pour le bien de la commune.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h 10.*

La Secrétaire de séance,  
Véronique PLACET

Le Maire